

Gestion harmonique et biodiversité

Une démarche innovante de gestion des espaces verts par le Département de la Seine-Saint-Denis : la gestion harmonique et un observatoire de la biodiversité.

A la date de création du Département, le territoire de la Seine-Saint-Denis comptait moins de 0,8 m² d'espaces verts par habitant. L'objectif était de 'fabriquer' des espaces verts, dans le but de répondre aux besoins de la population en matière de détente et de loisirs.

Trente ans après, on dénombre **11 m² d'espaces verts par habitant**, soit une surface de 1.520 hectares, dont les parcs départementaux de la Courneuve (plus de 400 hectares) et du Sausset (près de 200 hectares).

De nombreuses espèces de la faune et de la flore, dont certaines rares, se sont installées dans ces espaces verts et 'naturels'.



Un équilibre entre les pratiques des usagers des parcs et la préservation de la biodiversité : la gestion harmonique

Afin de préserver et de valoriser la **biodiversité urbaine**, le Département de la Seine-Saint-Denis a établi, à partir des années 90, des partenariats avec des associations naturalistes, ainsi que des échanges avec des collectivités appliquant une gestion différenciée* des espaces verts (Rennes, Orléans).

Le Département a développé des processus innovants d'aménagement et d'entretien des espaces verts et 'naturels', regroupés sous le terme de '**gestion harmonique**', soucieux de rechercher un équilibre entre les pratiques des usagers des parcs et le respect des écosystèmes.

Un bilan de dix années de gestion harmonique est en cours d'élaboration. Des groupes de travail thématiques débiteront en 2004, afin d'approfondir les objectifs de gestion et les grandes lignes des actions futures.

Des partenariats de plus en plus nombreux avec les scientifiques et les associations naturalistes

Le travail conduit par les gestionnaires des parcs départementaux était empirique au départ. Il est ensuite apparu nécessaire de s'orienter vers une **démarche scientifique**, afin d'éviter certaines erreurs du passé.

Le Département s'appuie ainsi plus largement sur des **partenaires associatifs et scientifiques**, afin de progresser dans sa démarche de gestion harmonique.

Au-delà, il s'agit pour le Département de fonder une véritable **politique d'aménagement et de**



gestion des espaces verts et naturels, ainsi que d'éducation à l'environnement.

Afin d'élargir le territoire d'étude et de mieux appréhender le **fonctionnement et la dynamique de la biodiversité en milieu urbain**, des **inventaires faunistiques et floristiques** dans de nombreux autres espaces publics et privés, ainsi que des **programmes de recherches scientifiques** sont mis en œuvre,

En particulier, **une doctorante de l'Université Pierre et Marie Curie (Paris VI), Aurélie HUSTÉ**, conduit une thèse qui porte sur les **populations d'oiseaux** à l'échelle du territoire départemental.

Un cadre d'échanges et de partenariats : l'Observatoire Indépendant de la Biodiversité en Seine-Saint-Denis

En 1999, le Département de la Seine-Saint-Denis et la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) ont mis en place **l'Observatoire Indépendant de la Biodiversité en Seine-Saint-Denis**, dont les objectifs sont de :

- rassembler les **compétences** et les **connaissances** relatives à la biodiversité de Seine-Saint-Denis,
- comprendre les **enjeux** écologiques liés à la préservation de la biodiversité,
- proposer des **orientations** et des **actions** pour la gestion de la biodiversité, sur la base d'études scientifiques.

Depuis 2000, de nombreux organismes à vocations complémentaires se sont associés à la démarche, afin d'enrichir l'Observatoire : le Muséum National d'Histoire Naturelle (Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux), l'Université Pierre et Marie Curie (Paris VI), des associations (Association des Amis des Coteaux d'Avron, Centre Ornithologique de la Région Ile-de-France, A l'écoute de la nature), ainsi que la commune de Coubron.

Il est prévu d'attribuer à l'Observatoire un **statut juridique** en 2004.

Domaines d'intervention de l'Observatoire

En 2003, l'Observatoire a poursuivi ses missions :

- liées à des **espèces particulières remarquables**, notamment le **blongios nain** (*Ixobrychus minutus*), le **crapaud calamite** (*Bufo calamita*) (cf photo), les chauve-souris...



- liées à des **espaces particuliers** : le **site de la Haute-Ile à Neuilly-sur-Marne**, la pointe aval de l'Ile-Saint-Denis, l'étang de Savigny dans le parc départemental du Sausset, la zone d'extension du parc départemental de la Courneuve
- de **veille du patrimoine naturel**, notamment en ce qui concerne le braconnage et le trafic d'espèces protégées (chardonneret élégant...)
- de communication, en particulier auprès du grand public.

* la gestion différenciée des espaces verts définit un type d'entretien pour chaque espace, en tenant compte de ses spécificités. Elle intègre notamment la question de la biodiversité, de la gestion des autres ressources naturelles (eau...), ainsi que de la limitation des pollutions.

Site internet à consulter : **biodiv93.org**

Contacts :

Catherine SOULABAIL-MAURISSON
(Direction des Espaces Verts –
Département de la Seine-Saint-Denis) :
csoulabail@cg93.fr
tél : 01 43 93 98 38

Aurélie HUSTÉ
(Laboratoire d'Ecologie – Université Paris VI) :
aurelie.huste@wanadoo.fr